

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/04/2013, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AJC Maçonnerie

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Capital social : 1000 €

Siège social : 20 ter B du Docteur Charcot, 29490 GUIPAVAS

Objet social : Gros oeuvre et tous travaux de maçonnerie

Gérance : Monsieur Jérémy FERREIRA ALVES demeurant 20 Ter B du docteur Charcot, 29490 GUIPAVAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST